

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00060

Numéro SIREN : 835 152 364

Nom ou dénomination : A Mi-Bois

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005091

Désignation de l'entreprise SAS A MI BOIS										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 863 rue DE LA GARE 59299 BOESCHEPE											
Numéro SIRET* 8 3 5 1 5 2 3 6 4 0 0 0 1 3											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12					
Exercice N clos le 31/12/2021											
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012						
		Autres*	014		016						
	Immobilisations corporelles*		028	51 938	030	25 093		26 845			
	Immobilisations financières* (1)		040		042						
	Total I (5)		044	51 938	048	25 093		26 845			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	3 800	052			3 800			
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	10 315	070			10 315			
		Autres* (3)	072	8 753	074			8 753			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	17 404	086			17 404			
	Charges constatées d'avance *		092		094						
Total II		096	40 273	098			40 273				
Total général (I + II)			110	92 212	112	25 093		67 119			
PASSIF										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120					5 000			
	Écarts de réévaluation		124								
	Réserve légale		126					500			
	Réserves réglementées*		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131					281			
	Report à nouveau		134					10 039			
	Résultat de l'exercice		136					1 170			
	Provisions réglementées		140								
Total I			142				16 991				
Provisions pour risques et charges			Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					29 129			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166					7 189			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		473			13 808			
	Produits constatés d'avance		174								
	Total III			176				50 128			
Total général (I + II + III)			180					67 119			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		25 045		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		1 996		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A MI BOIS

Néant ☐ *Exercice clos le
31/12/2021**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	132 330
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	1 996
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	12 855
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	147 182
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	45 260
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	2 826
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier :			242	28 543
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	586	244	836
	Rémunérations du personnel*				250	38 260
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	22 598
	Dotations aux amortissements*				254	7 447
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	145 773
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 409
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	185
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	53
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 170
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	1 170	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992				
	Dont divers					
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	1 170
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables : *	1 218				1 170
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372

A MI-BOIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
Siège Social : 863 rue de la gare 59299 BOECHEPE

RCS DUNKERQUE 835 152 364

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2022

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de 1 170,43 € de l'exercice de la manière suivante :

- au compte « autres réserves »	1 170,43 €
---------------------------------	------------

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société seraient de 16 991,71 €.

Conformément à la loi, l'actionnaire unique constate qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la création de la société.

Certifié Conforme

LEMAIRE Alexandre
Le Président,



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A MI BOIS

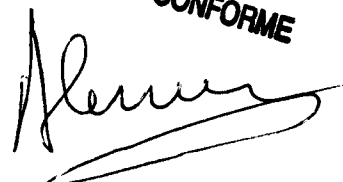
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 67 120 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 170 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

CERTIFIÉ CONFORME



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

*Règles et méthodes comptables***Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	1 008
Total	1 008

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires